

Mettre les juridictions offshores en débat : apprendre, comprendre, agir

Journées PFFO 2024 – 3^e édition

21 mars 2024

Débat public organisé par Cynthia Colmellere, Franck Jovanovic, et Karim Medjad

Biographie des intervenants

Cynthia Colmellere est maîtresse de conférences en sociologie à CentraleSupélec et chercheure à l'IDHES, ENS Paris-Saclay.

Sociologue du travail et des sciences, Cynthia Colmellere a enquêté et publié sur le travail dans les industries à risques (chimie, pharmacie, nucléaire) et le contrôle de ces industries. Ses recherches actuelles portent sur l'expertise d'objets du patrimoine à des fins de conservation et d'authentification, entre autres dans le cas de falsifications d'objets d'art et de fraudes à l'échelle internationale.

De 2013 à 2023, elle a dirigé le département sciences humaines et sociales de l'École Centrale Paris (devenue CentraleSupélec). Depuis 2020, elle est directrice adjointe à la recherche de la Graduate School humanités et sciences du patrimoine de l'Université Paris-Saclay.

Bernard Coupez est président-fondateur de Strategy & Regulation SAS (depuis septembre 2013) qui assiste des acteurs de l'industrie financière sur les enjeux réglementaires, essentiellement dans le cadre européen.

Diplômé de la Louvain School of Economics (Belgique), il enseigne la régulation bancaire et financière internationale, l'éthique et la conformité, l'intégrité des marchés financiers et la protection des épargnants dans des universités et business schools à Paris, Angers, Nancy et Caen. A côté de ses activités professionnelles et académiques, il a été membre du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et à ce titre Président du Haut Conseil Certificateur de Place (2015-2021). Comme expert-conseil il a notamment plusieurs fois conseillé la Commission européenne dans l'élaboration de textes en finance. Il a travaillé dans le Groupe BNP Paribas (de 1988 à 2013) dans différentes fonctions à Luxembourg et Paris dans les domaines suivants : Banque privée, Audit interne, Analyse financière, Gestion d'actifs, Relations Brokers et Affaires réglementaires. Il a également été : Président de la Société française des analystes financiers (SFAF) (2000-2004), Vice-président du Forum Group of Financial Analysts à la Commission européenne (2003), Membre du Comité exécutif de la Fédération européenne des associations d'analystes financiers (2001-2005). Bernard Coupez est Officier de l'Ordre de la Couronne (Royaume de Belgique).

Christophe de la Mardière est agrégé des facultés de droit, professeur du Conservatoire national des arts et métiers, et titulaire de la chaire de fiscalité des entreprises.

Christophe de la Mardière est professeur du Cnam depuis septembre 2013, titulaire de la chaire de fiscalité des entreprises ; directeur du département Droit et immobilier (EPN 14) depuis 2019. Agrégé des facultés de droit, il a effectué ses études à l'université de Paris II (Panthéon-Assas). Il a été inspecteur des impôts (1988-1997), avec la spécialité fiscalité des entreprises. Il fut maître de conférences puis professeur à l'université de Bourgogne (1997-2013). Disciple du professeur Maurice Cozian, qui a préfacé sa thèse, Christophe de la Mardière a codirigé les mélanges de ce grand maître du droit fiscal. Il a été collaborateur d'un cabinet d'avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation (1997-2008) et membre du comité de l'abus de droit fiscal (2009-2013). Il fut, en 2011, président du jury du Trophée du meilleur jeune fiscaliste. Il est membre du conseil d'administration de l'Institut international des sciences fiscales, de l'Association européenne des professeurs de droit fiscal, de la Société française de finances publiques et de la Société d'histoire du droit. Il est enfin secrétaire de rédaction de la *Revue européenne et internationale de droit fiscal*.

Franck Jovanovic, est professeur titulaire de sciences économiques et de finance à l'Université TELUQ (Canada). Franck Jovanovic possède 25 ans d'expérience internationale dans plusieurs universités francophones et anglophones (Canada, Royaume-Uni, France, Côte d'Ivoire, etc.) et tant qu'expert-conseil auprès d'organisations.

À titre d'expert-conseil, il a travaillé notamment auprès de l'OCDE, le Ministère français de l'Économie, des Finances et de la Relance, l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ), Hydro-Québec, l'Industrielle Alliance, l'Agence Française de Développement, la Fédération Française pour la Franchise, Compagnie régionale des commissaires aux comptes. Il est également régulièrement sollicité par des médias sur la question de la finance offshore et des paradis fiscaux.

Ses recherches portent sur l'économie financière, avec plus de 50 articles et chapitres de livre, 12 livres et numéros spéciaux, et la participation à 2 manuels d'économie de référence, les Principes d'économie moderne avec le récipiendaire du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel Joseph E. Stiglitz, les Principes de l'économie avec Gregory N. Mankiw et Marc P. Taylor.

Son dernier ouvrage, Finance offshore et paradis fiscaux, est publié aux Presses de l'Université du Québec en 2022 : <https://www.puq.ca/catalogue/livres/finance-offshore-paradis-fiscaux-4211.html>

Sophie Lambert-Wiber est maîtresse de conférences en droit fiscal et directrice d'axe du Centre Jean Bodin (Laboratoire de recherche juridique et politique de l'Université d'Angers).

Sophie Lambert-Wiber a acquis son expertise en matière fiscale lorsqu'elle était inspecteur des impôts au sein du Ministère des finances en France et grâce à ces recherches. Sophie Lambert-Wiber a également déjà participé et organisé plusieurs événements en lien avec la finance offshore et les juridictions offshore, notamment sous l'angle des stratagèmes illégaux, du blanchiment d'argent, et de la fiscalité des entreprises à l'ère de la dématérialisation.

Charlotte Leduc est députée de Moselle, rapporteure spéciale sur la lutte contre l'évasion fiscale.

Ancienne présidente d'ATTAC Moselle et archéozoologue de profession, Charlotte Leduc est élue députée de la 3^e circonscription de Moselle en juin 2022 sous les bannières de la France Insoumise et de la NUPES. Elle siège à la commission des finances de l'Assemblée Nationale et est nommée en août 2022 rapporteure spéciale sur la lutte contre l'évasion fiscale. Elle publie à ce titre un rapport annuel documentant les moyens mis par l'État pour faire face à ce fléau. Son constat est sans appel, l'État n'est pas à la hauteur de l'enjeu et la volonté politique manque pour combattre l'évasion fiscale.

Karim Medjad, professeur du Conservatoire national des arts et métiers, titulaire de la chaire de développement international des entreprises.

Il a commencé sa carrière comme avocat dans divers cabinets anglo-saxons. Il a ensuite rejoint le groupe HEC où il a enseigné le droit avant d'être élu en 2010 à la chaire de Développement international des entreprises du Cnam.

Karim Medjad enseigne les aspects juridiques de la mondialisation et les formes alternatives d'organisations. En tant que praticien il est avocat spécialisé en contrats internationaux et conseille les gouvernements dans les domaines institutionnels et législatifs.

Juriste et économiste, il est titulaire d'un LL.M de Harvard Law School et d'un doctorat d'économie de Paris I (Panthéon-Sorbonne). Il est également ancien auditeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN).

Antoine Molé est avocat en droit fiscal. Après une double formation en droit et en finance, Antoine Molé est intervenu sur les problématiques fiscales internationales des Prix de transfert auprès des banques dès l'année 2000 sur les activités de marché des Banques de financement et d'investissement, et sur les questions de Frais de Siège.

Par la suite, il est intervenu en tant que consultant sur les problématiques de fiscalité internationale auprès des Directions financières et comptables des institutions financières (TVA, établissements stables, etc.).

En parallèle de ses activités professionnelles, il a entamé des travaux de recherche à l'Université Paris IX Dauphine sur la sphère économique et financière offshore aboutissant à la soutenance d'une thèse de droit privé en février 2015 intitulée « Les paradis fiscaux dans la concurrence fiscale internationale ».

Exerçant aujourd'hui en tant qu'avocat fiscaliste sur les questions de contentieux fiscal et de droit pénal fiscal, Monsieur Molé est également professeur affilié responsable pédagogique du Master Audit et Contrôle à l'EDC Paris Business School.

Dans le cadre de ses différentes activités, il ne cesse d'informer et d'avertir sur les enjeux et les risques du développement de la sphère offshore à tous les niveaux.

Bruno Séjourné est professeur de Sciences économiques à l'Université d'Angers, Directeur de l'École supérieure d'Économie et de Management des Patrimoines.

Bruno Séjourné dirige des formations de Master en Gestion de patrimoine et y enseigne notamment la diversification internationale des portefeuilles. Il enseigne également au sein du Master Law and Finance dans le même établissement.

Il a été consultant auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et de l'Autorité des Marchés Financiers en France et siège aujourd'hui au Comité consultatif des épargnants de l'AMF. Ses travaux de recherche portent sur les comportements d'épargne, dans une double approche macro et microéconomique. Il a notamment montré le rôle de la structure d'intermédiation financière dans l'ouverture internationale des portefeuilles.

Ses travaux lui donnent une excellente connaissance des stratégies internationales en matière de gestion de patrimoine, incluant le recours à des outils offshore.